

LES PRESTATIONS DE GESTION

COURANTES

- Encaissement des loyers et des charges incombant aux locataires
- Indexation du loyer
- Régularisation des charges
- Avis de départ du locataire adressé au propriétaire et au centre des impôts
- Etat des lieux d'entrée et de sortie
- Courrier adressé au propriétaire et au centre des impôts dès la mise en place du locataire

CONTENTIEUX

- Défendre les droits du propriétaire
- Recouvrement des impayés
- Suivi des procédures et dossiers contentieux
- Prise en charges des relances (téléphoniques, simples et relances avec accusé de réception)
- Gestion et suivi des procédures d'indemnisations assurance

COMPTABLES

- Loyer + provisions pour charges versés le 15 de chaque mois par virement
- Relevé de gérance, adressé mensuellement (par courrier ou par mail)
- Projet de déclaration des revenus fonciers avec l'aide de la comptable
- Régularisation annuelle des charges locatives et de la taxe des ordures ménagères

TECHNIQUES

- Déclaration de sinistre assurance et suivi expertise
- Suivi des travaux en cas de dégradations ou de réparations
- Comparatif entre l'état des lieux entrée et l'état des lieux sortie
- Réception logement neuf, levée des réserves
- Relance obligation locative (attestation d'assurance, contrat d'entretien)
- Mandater une entreprise agréée pour l'accomplissement des formalités relatives à la sécurité des biens et des personnes (DPE, ERNT, métrage loi Boutin, amiante)